

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet LE BOIS PASTEUR - SAINT HERBLON sur la commune principale de l'AIOT 6 LE BOIS PASTEUR - SAINT HERBLON 44150 VAIR SUR LOIRE.

La référence de votre dossier est A-3-Q6ZAEU2OC et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 15/05/2023 à 09h37 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La DDETSPP ou la DAAF**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**

- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **40318412000018**

Organisme : **TERRENA INNOVATION**

Fonction : **Chargé d'affaires bâtiment environnement**

Personne morale

N° SIRET **32394526100010**

Raison sociale **GAEC DU BOIS PASTEUR**

Forme juridique **Groupeement agricole d'exploitation en commun (GAEC)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

6 LE BOIS PASTEUR

SAINT HERBLON

44150 VAIR SUR LOIRE

Signataire

Qualité : **Co gérant**

Référent

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **LE BOIS PASTEUR - SAINT HERBLON**

Description des activités :

Site d'exploitation disposant actuellement d'un élevage de 160 vaches laitières plus les génisses de renouvellement avec un arrêté en date du 9 octobre 2008. Cet arrêté devra être abrogé car une déclaration pour 150 vaches laitières fait l'objet de cette demande. Du fait de la modification de la conduite d'élevage, les animaux présents sur le site seront les suivants : - 150 vaches laitières (objet de la déclaration) - 35 génisses laitières de moins d'1 an - 16 génisses laitières de 1 à 2 ans - 106 bovins à l'engraissement dont 88 de 8 à 18 mois (issus du troupeau allaitant présent sur le site de La Hardière) et 18 de plus de 2 ans (objet de la déclaration) Les animaux sont logés en période hivernale dans des stabulations avec couchage sur aire paillée et exercice raclage lisier pour les vaches laitières et un couchage en pente paillée pour les bovins à l'engraissement. Par ailleurs, ce dossier présente une déclaration pour un stockage de paille et foin de 8400 m3. Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail, une demande de permis de construire est réalisée en même temps que ce dossier pour la création d'une cuisine pour l'alimentation robotisée des animaux présents sur ce site.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **OUI**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

6 LE BOIS PASTEUR - SAINT HERBLON

44150 VAIR SUR LOIRE

X : 392039

Y : 6710663

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions

permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2101	2101-2-c	Elevage, transit, vente etc. de bovins	Nombre de vaches 150 u	D	
2101	2101-1-c	Elevage, transit, vente etc. de bovins	Nombre d'animaux 106 u	D	
1530	1530-2	Dépôts de papiers, cartons ou analogues	Volume présent 8400 m3	DC	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduelles, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **OUI**

Forage souterrain **OUI**

Volume maximum annuel (en m3) **6800**

Profondeur : **Plus de 10m de profondeur**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduelles issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **OUI**

Origine et la nature des matières épandues :

Fumier et lisier de bovins

Pacage

044005422

Surface totale du plan d'épandage (en ha) **440**

Nom exploitant

GAEC DU BOIS PASTEUR

Numéro îlot

1234567891

Q : Quantité d'azote épandue inscrite au plan d'épandage (en kg N) **33664**

A1 : Dont épandue sur les terres de l'exploitation (en kg N) **33664**

A2 : Dont épandue sur les terres mises à disposition par un tiers (en kg N) **0**

B1 : Dont produite sur l'installation (en kg N) **33664**

B2 : Dont provenant d'un tiers (en kg N) **0**

Capacité de stockage des matières épandues (en mois) **6**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

- Pneus : garagiste - Cadavres : SARIA - Baches et ficelles : TERRENA - Résidus phyto : TERRENA - Produits véto : collecte vétérinaire

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **OUI**

Disposition en cas de sinistre

Précisez : **Réserve d'eau de plus de 150 m3 à proximité**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :
2 extincteurs

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?
Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

23186_mandat_depot_signe.pdf

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

BOIS PASTEUR (GAEC DU)_23B0186_A3 masse 2500.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

BOIS PASTEUR (GAEC DU)_23B0186_A3 masse 750.pdf